



Les actions de l'industrie cimentière en matière de développement durable

Janvier 2021

L'industrie cimentière gère sa politique de développement et d'investissement dans un souci d'efficacité économique et d'amélioration de sa compétitivité en respectant la concertation et le dialogue avec ses parties prenantes et en se préoccupant constamment de la santé de ses collaborateurs et de la protection de notre environnement.

Les carrières sont aménagées en continu durant les phases d'exploitation et deviennent ensuite des bases de loisirs ou des réserves naturelles garant de la préservation de la **biodiversité**

L'industrie cimentière est en pointe pour la **valorisation** de l'énergie et des déchets dans ses sites industriels afin de limiter l'utilisation des ressources naturelles. Elle participe à la vie locale en proposant des emplois stables, non délocalisables et en développant une politique active de formation des jeunes.

Les innovations de l'industrie cimentière visent :

- à réduire l'empreinte environnementale des solutions constructives à base de béton,
- sécuriser les conditions de travail et de mise en œuvre des produits sur les chantiers,
- diminuer la pénibilité des tâches à accomplir sur les chantiers,
- catalyser le travail de création des architectes et de conception des ingénieurs.

Comment limiter l'empreinte environnementale du béton ?

On ne peut plus concevoir désormais des matériaux uniquement sur des critères techniques et économiques, on doit prendre en compte l'impact de leur utilisation sur l'environnement.

Ce nouveau défi est une source d'innovations potentielles pour l'ensemble de la filière ciments et bétons qui se concrétisent par de nombreuses actions :

- **Améliorer l'efficacité énergétique des fours de cimenterie.**
- **Optimiser les composants du béton :**
 - granulats alternatifs, recyclage des bétons,
 - valorisation de co-produits pour la fabrication des ciments,
 - liants alternatifs et ciments multicomposant à taux de CO2 réduit.
- **Optimiser la formulation des bétons :**
 - optimisation de l'empilement granulaire,
 - optimisation des adjuvants,
 - utilisation d'ultrafines,
 - maîtrise des pathologies potentielles des bétons,
 - augmentation de la durée d'utilisation des structures.
- **Optimiser la logistique :**
 - transports ferroviaires et fluviaux,
 - utilisation de matériaux de proximité.
- **Concevoir des structures durables :**
 - optimisation des structures,
 - anticipation des scénarios d'entretien et de maintenance.
- **Recycler les matériaux en fin de vie :**
 - recyclage des bétons à 100 % : granulats pour béton, fines pour ciment.

Les défis à relever par l'industrie cimentière

Le **Développement Durable** impose à l'industrie cimentière de relever de multiples défis :

- Être un acteur de la **construction durable** avec un dialogue continu et transparent avec ses parties prenantes ;
- Maîtriser les impacts liés aux activités de production en conciliant activité industrielle, acceptation sociale, santé des collaborateurs, protection de l'environnement et préservation des ressources ;
- Concevoir et produire des matériaux de construction qui répondent aux attentes et besoins légitimes des populations en matière de logements, d'infrastructures, de mobilité, de santé et d'éducation et qui respectent l'homme et son environnement ;
- Mettre la performance des matériaux aux services de nouveaux usages ;
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à l'épanouissement de tous ;
- Être un acteur responsable du développement social et sociétal en participant au maintien du tissu économique et de l'emploi local ;
- Répondre aux enjeux de la ville durable et résiliente ;
- Apporter des solutions efficaces aux problématiques environnementales, sanitaires et sociales :
 - Améliorer la qualité de l'air des villes : béton dépolluant
 - Préserver la qualité de l'eau : ouvrages du cycle de l'eau
 - Prévenir les risques d'inondations et de pollution : ouvrage et réseau de collecte et traitement des eaux pluviales, structures réservoirs...
 - Protéger des nuisances sonores le long des axes routiers et ferroviaires : les écrans acoustiques ;
 - Développer des solutions constructives adaptées aux besoins d'aujourd'hui et adaptables aux besoins de demain ;
 - Faire émerger des innovations à forte valeur ajoutée en termes de performances et de contribution à la construction durable ;
 - Améliorer les modes de construction pour répondre aux exigences de qualité des matériaux, de durabilité des ouvrages, de sécurité des hommes et de gestion de l'environnement ;
 - Accompagner les évolutions du secteur de la construction vers des pratiques durables en :
 - créant de nouveaux matériaux plus respectueux de l'environnement,
 - participant aux réflexions sur les systèmes constructifs de l'avenir ;
 - Accompagner la créativité architecturale et répondre aux exigences des architectes ;
 - Sécuriser et faciliter la mise en œuvre des produits et réduire la pénibilité sur chantier.
 - Diminuer les nuisances sonores et les déchets sur les chantiers ;
 - Réduire l'empreinte environnementale des matériaux de construction et des solutions constructives en :
 - préservant les ressources naturelles,
 - en protégeant ou en restaurant la biodiversité,
 - en limitant les émissions de GES et les consommations énergétiques,
 - en valorisant les co-produits d'autres industries
 - en favorisant le recyclage des matériaux.



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet